

saint-pardoux-soutiers

Jeunesse et devoir de mémoire

Les élus du conseil municipal des jeunes de Saint-Pardoux-Soutiers se sont réunis, vendredi 22 octobre, à la mairie, autour de la question : quelle place occuper dans le devoir de mémoire pour les jeunes élus lors de la cérémonie du 11 Novembre ? Johann Baranger, maire de la commune, en a clarifié les enjeux, le sens ainsi que le déroulé. En présence des élus, des anciens combattants de Saint-Pardoux-Soutiers, du président des anciens combattants des Deux-Sèvres, des pompiers, les commémorations se dérouleront selon le protocole habituel. Les jeunes y prendront part à travers une lecture, le dépôt d'une gerbe de fleurs, le

port d'un drapeau, pour honorer la mémoire de ceux « qui n'ont pas eu d'autre choix que de faire la guerre ! », comme l'affirme Johann Baranger. Écharpe sur l'épaule, ils entonneront l'hymne national auprès de leurs aînés.

Ce conseil a aussi été l'occasion pour eux de dresser un bilan positif du Clean Up Day organisé le 18 septembre dernier : les jeunes étaient ravis de cette première édition malgré une météo peu clémente et le regret « qu'il n'y ait pas eu plus de monde ! ». Les ateliers autour du recyclage ont eu du succès. Le ramassage des déchets dans la nature a été une opération fructueuse. Johann Baranger, maire

de la commune, souligne l'engagement des jeunes élus et projette déjà l'édition 2022. Elle aura lieu le 17 septembre, tout comme la première journée des associations de la commune. Une bonne occasion pour les jeunes de créer du lien avec le monde associatif en partageant leur sensibilité face aux questions écologiques. Avec ce même souci, les jeunes élus vont réaliser des ateliers de création de décorations de Noël « éco-responsables », à la fin du mois de novembre aux ateliers municipaux.

Ils ont aussi évoqué leur projet de géocaching en cours. « Affaires à suivre »... de près !